

THERMOCOLLÉ ZONE 30 Référence : 05116

RESUME

Les techniques de signalisation ont évolué avec l'apparition du thermocollé, produit prêt à l'emploi destiné pour les marquages routiers avec un trafic intense.

La pose est rapide et simple, car seule une seule personne suffit, et ne nécessite que l'utilisation d'un chalumeau. Il doit être placé sur une surface sèche et propre. Une fois posés, ils sont immédiatement opérationnels.

Le thermocollé préfabriqué est disponible en 3 types de lettrage : limitation de vitesse 30 et zone 30.

Le produit est certifié NF Équipements de la route, par l'ASCQUER et NF Environnement, par l'Afnor.

Les points forts :

- Remise en circulation quasi immédiate
- Aucune fumée lors de la chauffe
- Séchage entre 5 et 20 minutes
- Anti-glissante
- Rétro-réflexion

DECLINAISONS

Dimension

Limitation de vitesse rond ø 1000 mm
Limitation de vitesse rond ø 1500 mm
Limitation de vitesse rond ø 2000 mm
Limitation de vitesse ovale 1800 x 900 mm
Limitation de vitesse ovale 2400 x 1200 mm
Limitation de vitesse ovale 3000 x 2000 mm
Lettrage Zone 30 h.1500 mm
Lettrage Zone 30 h.2500 mm

DESCRIPTION

Description du thermocollé préfabriqué Zone 30

Le thermocollé pour zone 30 est une bande préfabriquée de 2,8 mm d'épaisseur et de couleur blanche ; ce dernier sert principalement pour les marquage urbain et routier.

Le marquage thermocollé est fabriqué en résine thermoplastique, résine non nocive et sans solvant. Celle-ci est de type cellophane est un produit d'origine naturelle issu de la résine des pins. Outre son aspect écologique, cette dernière permet une certaine élasticité lorsque les enrobés "travaillent" et se déforment.

Ce dernier est saupoudré en usine avec des charges antidérapantes qui permettent d'augmenter l'adhérence sur un marquage au sol.

Elle est également saupoudrée de microbilles de verre ; particules sphériques transparentes qui sont ajoutées aux marquages routiers dans le but de les rendre visibles de nuit.

Le niveau de performance du thermocollé en font un produit idéal « prêt à l'emploi » :

- Une forte durabilité : bonne tenue même après 2 millions de passages de roues.
- Une rétroflexion élevée : une visibilité parfaite de nuit.
- Une grande blancheur : garantissant une bonne visibilité de jour.
- Anti-glissance élevée.

Découvrez aussi sur notre site le [pochoir zone 30](#), le [pochoir ovale](#) et [rond](#) limitation de vitesse 30.

Nous proposons aussi le [marquage au sol thermocollé de limitation de vitesse à 50 km/h](#).

Normes et certifications du thermocollé

Le thermocollé répond à la norme EN 1790 des produits marquages routiers et des marquages routiers préfabriqués. Ce document s'épanche sur les produits de construction blancs ou jaunes, enlevables ou non, destinés au marquage routier.

Le produit est certifié :

- NF Équipements de la route l'ASCQUER sur la qualification des Équipements de la Route ;
- NF Environnement par l'Afnor qui atteste que le produit a un impact réduit sur l'environnement tout au long de sa vie ;
- ISO 9001 qui définit les critères applicables à un système de management de la qualité ;
- ISO 14001 qui définit une série d'exigences que doit satisfaire le système de management environnemental.

Le produit thermocollé ne contient aucune substance figurant dans la liste des substances pouvant avoir un degré important de préoccupation conformément à l'annexe XVII du règlement REACH (Règlement CE 1207/2006).

Méthode et conseils d'application du marquage thermocollé zone 30

- Conseil : Le thermocollé peut se poser sur toutes surfaces bitumeuses. Pour les revêtements non bitumeux (pavé, béton, ancien enrobé), il faudra appliquer préalablement une couche [primaire pour thermocollé](#).
 - Les étapes de mise en œuvre et préparation du support :
1. Nettoyer : il ne doit pas y avoir de poussières, de substances graisseuses ou de produits chimiques. Le

nettoyage peut se faire à l'aide d'un balai, d'une brosse ou par soufflage à l'air comprimé. Attention à ne pas appliquer le thermocollé sur des marquages réalisés en peinture, en bandes collées ou en 2 composants.

2. Sécher : le sol doit être sec avant l'application. Il faut donc extraire toute l'humidité de la zone d'application à l'aide d'un chalumeau.
3. Placer le thermocollé
4. Chauffer de façon homogène avec un chalumeau à une température minimale de 200 °C.

Vous pouvez consulter notre article pour suivre les [étapes du thermocollage](#).

- Précaution : une chaleur excessive peut faire brunir le thermocollé. Dans ce cas, recouvrez ce dernier d'eau froide pour assurer une remise en circulation rapide.

Vous pouvez accompagner vos thermocollés d'un [panneau zone 30](#) ou d'un [panneau limitation de vitesse 30 km/h](#).

Découvrez quelle est la [règlementation d'une zone limitation de vitesse à 30 km/h](#).

Caractéristiques techniques :

Coloris : blanc

Temps de séchage : 10 minutes à 20 °C

Matériel nécessaire : Chalumeau

Le thermocollé est composé de :

- 35 % de dioxyde de titane
- 35 % de billes de verre
- 20 % d'agents liants
- 10 % de sable blanc

Désignation	Taille mm	PCS	Poids
Limitation de vitesse 30 rond	ø 1000	1	4,9 g
	ø 1500	1	7,2 g
	ø 2000	1	12 g
Limitation de vitesse 30 ovale	1800 × 900	2	4,1 g
	2400 × 1200	1	7,3 g
	3000 2000	1	13,9 g
Lettrage Zone 30	h 1500 × L 3746	1	14 g
	h 2500 × L 3746	1	24 g